



Bilan – Martinique


Indicateurs des collectivités avant fusion

Région Martinique

Population au 01/01/2014	<i>381 326 habitants</i>		
Economie			
PIB 2013	<i>8,7 Md€</i>	<i>22 688€ / habitant</i>	<i>+8,1% depuis 2006</i>
Emploi 2014	<i>131 400</i>	-	<i>nd</i>
Taux de chômage 2014	<i>19,4%</i>	-	<i>nd</i>
Dépenses 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en%)</i>
Budget (dépenses réelles totales)	<i>414,9</i>	<i>1077,6</i>	<i>+52,1%</i>
Dépenses d'investissement (hors dette)	<i>191,4</i>	<i>497,1</i>	<i>+28,7%</i>
Part des dépenses d'investissement dans les dépenses réelles totales (en%)			<i>46,1%</i>
Recettes 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en%)</i>
Recettes fiscales	<i>163,3</i>	<i>424,1</i>	<i>+6,7%</i>
Dotations et subventions	<i>157,3</i>	<i>408,5</i>	<i>+22,1%</i>
Part de la dotation globale de fonctionnement dans les recettes réelles totales (en%)			<i>5,6%</i>

INSTITUT
MONTAIGNE




Dette et financement 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en%)</i>
Encours de la dette	180,9	469,8	Dette nulle en 2009
Capacité de désendettement (dette/ épargne brute) (en années) Flèche à la hausse ou à la baisse pour montrer si la capacité de désendettement s'est améliorée ou dégradée			5,0 

Source : INSEE, Direction générale des collectivités locales, calculs Institut Montaigne.

Conseil général de la Martinique

Dépenses 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en%)</i>
Budget (dépenses réelles totales)	655,4	1702,2	+8,3%
Dépenses d'investissement (hors dette)	60,4	156,9	-3,7%
Part des dépenses d'investissement dans les dépenses réelles totales (en%)			9,2%
Recettes 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en%)</i>
Recettes fiscales	279,2	725,1	+18,3%
Dotations et subventions	218,2	566,7	+6,5%
Part de la dotation globale de fonctionnement dans les recettes réelles totales (en%)			25,8%



Dette et financement 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en%)</i>
Encours de la dette	740,2	1922,4	-19,0%
Capacité de désendettement (dette/ épargne brute) (en années) Flèche à la hausse ou à la baisse pour montrer si la capacité de désendettement s'est améliorée ou dégradée			16,5 

Source : INSEE, Direction générale des collectivités locales, calculs Institut Montaigne.

Indicateurs de la collectivité fusionnée (à compter du 1^{er} janvier 2016)

Collectivité territoriale unique

Population totale au 01/01/2014	381 326 habitants	
PIB 2014	<i>Montant brut (en Md €)</i>	<i>Montant par habitant (en €)</i>
	8,7	22 688€ / habitant
	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par habitant (en €)</i>
Budget total prévisionnel (dépenses)	1070,3	2806,8
En part du PIB régional global (en%)		12,3%
Encours cumulé de la dette au 01/01/2015	921,1	2415,5

Source : INSEE, Direction générale des collectivités locales¹, calculs du chiffrer.

¹ Chiffres disponibles en ligne : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales-regions>



Table des matières

EN QUELQUES MOTS.....	3
DEMOGRAPHIE, EMPLOI, ATOUTS ECONOMIQUES	4
ÉCONOMIE : STRUCTURES ET DYNAMIQUES.....	5
TERRITOIRES ET INFRASTRUCTURES	8
LES DEPENSES.....	9
LES RECETTES.....	10
L'ENDETTEMENT	12

En quelques mots

À la veille des futures échéances électorales et de la mise en place de la collectivité territoriale unique de Martinique, le territoire martiniquais peine encore à se remettre des difficultés économiques liées à la crise économique mondiale et aux mouvements sociaux de l'année 2009.

À l'aube de cette importante évolution institutionnelle, la structure financière de la région Martinique apparaît particulièrement dégradée en raison :

- d'une très forte hausse des dépenses constatée depuis 2009. Cette hausse a surtout été tirée par les dépenses de fonctionnement plutôt que par celles consacrées à l'investissement ; les crédits fléchés vers les services généraux ont ainsi connu une étonnante croissance.
- d'un endettement en très forte augmentation : la Martinique est devenue, en moins de trois ans, l'une des régions françaises les plus endettées (si l'on considère le montant de la dette par habitant) ;
- d'un fléchage des crédits qui pourraient être redirigés non plus vers les services administratifs de la collectivité mais vers d'autres priorités.

Alors que le haut niveau d'endettement du Conseil général et du Conseil régional de Martinique réduit leurs marges de manœuvre, le projet de collectivité unique, envisagé dans un triple objectif d'efficacité, d'efficience et de qualité des politiques publiques locales, devra parvenir à relever trois défis :

- favoriser des politiques publiques qui répondent à l'urgence sociale martiniquaise – la lutte contre le chômage et le développement de l'activité économique ;
- réaliser des économies d'échelle sur les frais généraux pour mettre un terme à la hausse très rapide des dépenses de fonctionnement de la région Martinique ;
- enfin, enrayer le cycle d'endettement alors même que la région et département s'inscrivent dans des dynamiques divergentes : tandis que la dette de la région a explosé en trois ans, celle du département a diminué de près de 20% entre 2009 et 2013.



La mise en place de cette collectivité devra engager un effort conséquent de réduction des frais généraux pour stimuler l'élaboration de politiques publiques au service du développement économique et social du territoire, à périmètre budgétaire constant.

Une situation institutionnelle en cours de mutation

La Martinique est à la fois un département et une région d'outre-mer, régie par l'article 73 de la Constitution. Tous les textes législatifs nationaux y sont donc applicables mais peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation « nécessitées par leur situation particulière ».

Conformément aux résultats de la consultation du 24 janvier 2010, la Martinique deviendra, à l'issue des élections des 6 et 13 décembre 2015, une collectivité territoriale unique exerçant les compétences dévolues à la région et au département. Les élus de cette collectivité seront désignés après un scrutin de liste proportionnel à deux tours. Cette évolution statutaire, qui concerne également la Guyane, était prévue par la révision constitutionnelle du 28 mars 2003 qui ouvre une possibilité de diversification statutaire aux départements et régions d'outre-mer.

Démographie, Emploi, Atouts économiques

Une région qui perd des habitants

Région française la plus dense après l'Île-de-France, la Martinique a vu sa population croître significativement jusqu'au milieu des années 2000 : la population martiniquaise est, ainsi, passée de 292 000 habitants en 1961 à 397 700 habitants en 2006. Depuis, ce chiffre ne cesse de décroître : 381 326 habitants en 2014, soit une baisse moyenne annuelle de 0,5%. Avec la région Champagne-Ardenne, la Martinique est la seule région française à perdre des habitants.

Cette réduction du nombre d'habitants est due à la baisse du taux de natalité martiniquais (12,4 pour 1 000 en 2010 contre 10,8 pour 1000 en 2013), d'une part, et à un solde migratoire négatif (-1% en moyenne depuis 2007), d'autre part. La première région d'accueil des Martiniquais est l'Île-de-France.

La population martiniquaise demeure jeune : les moins de 20 ans représentent 28,3% de la population (contre 24,4% en métropole).

Un fort de taux chômage

En Martinique, en 2014, le taux d'activité reste légèrement en deçà de celui de la France métropolitaine (66,6% contre 71,4%), alors que le taux de chômage y est près de deux fois supérieur (19,4% contre 10,3%). Néanmoins, la Martinique est le seul département d'outre-mer dont le taux de chômage est inférieur à 20%.

Par ailleurs, les écarts de taux d'activité entre hommes et femmes (4,1 points) sont faibles, loin des différences observées en Guyane (14,6 points) ou en Guadeloupe (6,6 points).

La Martinique compte 31 300 chômeurs pour une population active de 159 600 personnes. Les plus jeunes sont les plus touchés avec un taux de chômage approchant les 51% chez les moins de 25 ans. Si le taux d'emploi martiniquais est plus faible que celui de la métropole (64%), il se situe au-dessus de celui des autres départements français d'Amérique.



Enfin, le taux d'activité en Martinique est en augmentation depuis bientôt 10 ans : de 60% en 2005, il atteint aujourd'hui 66,6%.

Économie : Structures et Dynamiques

Une économie pénalisée par la situation géographique martiniquaise

Le territoire martiniquais souffre de trois grandes difficultés :

- l'éloignement ;
- l'insularité ;
- la topographie et la forte densité de la population qui limitent l'extension de l'agriculture locale.

En outre, l'économie martiniquaise peut être fragilisée en raison de la taille réduite de ses unités économiques : plus de 96% de ses établissements ont moins de 10 salariés et moins de 1% ont 50 salariés ou plus.

Des atouts à valoriser

La Martinique dispose d'atouts certains :

- une position géographique au sein de la zone Caraïbe qui en fait une plate-forme d'échanges de biens et services insuffisamment exploitée. La Martinique compte ainsi le 4^{ème} port de conteneurs français et le 11^{ème} aéroport national (pour les gros porteurs – le 13^{ème} en nombre de passagers) ;
- elle est le deuxième territoire le plus riche de la zone des petites Antilles après la Barbade ;
- un pouvoir d'achat parmi les plus élevés de la zone ;
- un marché intérieur exigeant en matière de qualité et de disponibilité des services ;
- un ensemble de dispositifs et d'infrastructures publics, appuyés par l'Union européenne.

Une économie tertiaisée

La répartition sectorielle des emplois en Martinique est particulièrement déséquilibrée.



Répartition sectorielle des emplois et de la valeur ajoutée en Martinique

	Pourcentage des emplois	Part dans la valeur ajoutée
Secteur primaire	9,7%	3,1%
Secteur secondaire	15%	12,4%
Secteur tertiaire	75,3%	84,4%

Source : Insee- données de 2012

L'économie martiniquaise est marquée par la domination du secteur tertiaire, lequel regroupe 75,3% des effectifs salariés du territoire, d'une part, et par le poids important du secteur public qui regroupe 42% des salariés locaux, d'autre part.

Il convient aussi de noter l'influence déterminante de deux secteurs économiques :

- le commerce : à l'origine d'un tiers de la valeur ajoutée du territoire et qui regroupe la moitié des entreprises martiniquaises ;
- les services à l'origine d'un tiers de la valeur ajoutée du territoire et qui concerne une entreprise martiniquaise sur cinq. Les services représentent 50% des investissements du territoire.

Enfin, il convient de noter que le secteur agricole est dominé par la culture de la banane, laquelle représente un quart des surfaces cultivées.

Une croissance économique encore fragilisée par la crise de 2009

La croissance en Martinique a atteint 1,4% en 2014, un taux nettement supérieur à ceux constatés au cours des trois années précédentes. Cette augmentation est due principalement à un effet de rattrapage par rapport à 2013, où la croissance était négative (- 0,9%) en raison, notamment, de la baisse de la production de produits pétroliers.

La crise économique de 2009, dont les effets avaient été amplifiés par la crise sociale qu'avait traversée le territoire, a affecté significativement l'économie de la Martinique. Le PIB en volume avait alors chuté de 4,5% avant de se redresser en 2010 (+ 2,4%). Mais, les difficultés structurelles continuent de pénaliser l'économie locale :

- le secteur agricole doit faire face à la fois à une baisse des rendements des plantations de bananes, aux suites de l'utilisation massive du chlordécone et à la baisse de la production de canne à sucre ;
- le secteur du BTP est particulièrement affecté par la baisse de la commande publique, dont il dépend fortement ;
- enfin, l'activité touristique peine à se développer malgré les efforts déployés.



Taux de croissance en Martinique et en France depuis 2008

Taux de croissance	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Martinique	0,4	-4,5	2,4	-0,2	0,2	-0,9	1,4
France entière	0,2	-2,9	2,0	2,1	0,2	0,7	0,2

Source : Insee.

Avec une population qui diminue de 0,5% en 2014, le PIB par habitant augmente de 1,9% en euros constants et s'établit à plus de 22 600 euros. Pour mémoire, sur l'ensemble du territoire français, le PIB par habitant diminue de 0,2% sur cette même année. La richesse par habitant atteint 70% de la richesse par habitant constatée sur l'ensemble du territoire national. C'est huit points de plus qu'en Guadeloupe (62%).

Une consommation des ménages qui ne stimule pas suffisamment l'économie locale

Comme en Guadeloupe, la consommation des ménages est à l'origine de 60% du PIB local (contre 53% pour l'ensemble de la France). Avec la baisse de la population initiée dès 2006, la consommation des ménages (en volume) diminue de 1,4% en 2013, après une baisse de 0,2% en 2012.

Toutefois, une reprise semble s'observer en 2014. La consommation des ménages augmente de 0,6%. La demande des ménages se traduit par une hausse des importations de produits non alimentaires, tandis que celles de biens alimentaires stagnent. Les ventes de voitures neuves sont de nouveau en légère augmentation (+ 1,9%) sous l'effet d'un rattrapage après deux années difficiles : - 3,8% en 2013 et - 11% en 2012. Toutefois, certains indicateurs appellent à un optimisme très prudent : en témoigne le léger repli des encours des crédits à la consommation (- 0,5%), et ce, dans un contexte de faible inflation.



Évolution de la consommation des ménages et de l'indice des prix depuis 2008 en Martinique

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Evolution annuelle de la consommation des ménages en volume (%)	-0,3	-5,5	9,3	0,6	-0,2	-1,4	0,6
Evolution annuelle de l'indice des prix (%)	2,7	-0,6	1,5	2,6	1,4	1,3	0,7

Source : Insee.

L'importance des dépenses publiques

En 2014, les dépenses publiques, en hausse de 1,6%, ont soutenu la croissance. L'investissement public s'est également révélé en hausse en 2014, notamment dans le domaine des transports et de la santé.

Des échanges commerciaux qui soutiennent la croissance

En 2014, la Martinique a connu une très forte hausse de ses exportations (+22,1% en valeur), en particulier en raison du doublement des exportations de produits pétroliers raffinés mais aussi de la hausse des exportations de bananes. Les importations ont augmenté de 4,1% en volume, tirées par l'import de produits issus des industries extractives et de biens manufacturés (+ 3,4%).

Territoires et Infrastructures

Un territoire insulaire

Également surnommée l'île aux fleurs, la Martinique est une île située dans la mer des Caraïbes entre la Dominique et Sainte-Lucie. L'île est française depuis 1816.

Ses 1 128 km² de terres volcaniques peuvent se séparer en trois zones distinctes :

- le nord, plus montagneux où s'épanouit la forêt tropicale humide ;
- le sud, plus sec et moins accidenté où se trouvent les principales infrastructures touristiques de l'île ;
- entre ces deux zones, le centre abrite les principales activités économiques du territoire, concentrées dans la capitale, Fort-de-France, et les villes du Lamentin, de Saint-Joseph et de Schœlcher.



Les dépenses

Des dépenses en très forte augmentation

Entre 2009 et 2013, les dépenses totales se sont révélées en très forte hausse : elles évoluent de 272,8 M€ à 414,9 M€, soit une hausse de 52,1%.

Évolution des dépenses totales de la région Martinique depuis 2008

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses totales (en M€)	294,3	272,8	276,6	404,4	373,0	414,9

Source : DGCL.

La proportion des dépenses d'investissement est en nette diminution

Les dépenses de fonctionnement ont vu leur proportion significativement augmenter depuis 2009, passant de 45,5% à 53,9% des dépenses totales de la région Martinique.

Part des dépenses d'investissement et de fonctionnement

	2009	2013	Différentiel
Investissement	54,5%	46,1%	
Fonctionnement	45,5%	53,9%	

Source : DGCL.

Entre 2009 et 2013, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 80% tandis que les dépenses d'investissement ont crû de 28,7%.

Une progression des autres charges d'activité

L'ensemble des composantes des dépenses de fonctionnement est en hausse :

- les frais de personnel ont augmenté de 80,8% entre 2009 et 2013, passant respectivement de 31,8 M€ à 57,5 M€ ;
- les « autres charges d'activité² » augmentent également de 68,8% sensiblement sur la même période : passant de 70,7 M€ à 119,4 M€ ;
- les charges à caractère général augmentent pour leur part de 35,1%, passant de 21,1 M€ à 28,5 M€.

² Autres charges de gestion courante du type aide à la personne, frais de séjour et d'hébergement, indemnités et frais de mission, contributions obligatoires, participations...



Alors que les dotations et subventions reçues couvraient 103,8% des dépenses de fonctionnement de la région en 2009, ce taux de couverture a diminué pour atteindre, en 2013, 70,4%.

Une augmentation des crédits alloués aux subventions d'investissement et à l'équipement brut

Compte tenu de la hausse des dépenses d'investissement, la Martinique a davantage attribué de subventions (92,2 M€ en 2013 contre 64 M€ en 2009, soit une hausse de 44%). Elle a également davantage investi en équipement brut (93,8 M€ en 2013 contre 83,4 M€ en 2009, soit une hausse de 12%).

Des dépenses orientées vers les services généraux

Les services généraux constituent le premier poste de dépenses de la région Martinique: 81,3 M€ en 2013 contre 44,8 M€ en 2009, soit une hausse de 81,5%.

Les dépenses (en investissement et en fonctionnement) en faveur de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, et des transports représentent 45,6% du total des dépenses ventilées de la région en 2013. En 2009, ces trois fonctions représentaient 58,3% des dépenses de la région.

L'apprentissage voit ses crédits augmenter (de 42,6 M€ en 2009 à 58,5 M€ en 2013). Les crédits vers l'enseignement sont également en hausse (45,3 M€ en 2009 contre 59,2 M€ en 2013). Les crédits vers les transports sont stables et constituent le deuxième poste de dépenses.

Sur la même période, la part des crédits en faveur de l'action économique a légèrement augmenté passant de 10,2% en 2009 à 11,5% en 2013. Ils constituent le cinquième poste de dépenses de la région Martinique en 2013.

Les recettes

Des recettes en hausse

Les recettes totales de la région Martinique ont augmenté de 37,9%, passant de 287,1 M€ en 2009 à 395,8 M€ en 2013.

Les recettes réelles de fonctionnement représentent 64,5% des recettes réelles totales en 2013 ; leur proportion atteignait 77,7% en 2009.

Alors que la Martinique n'avait pas recours à l'emprunt en 2009, désormais, les emprunts sont à l'origine de 15,2% des « recettes » (ou plutôt des ressources de trésorerie) de la région. Les nouveaux emprunts représentent 60 M€ en 2013.



Évolution du recours à l'emprunt (en flux)

	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunt (M€)	0	0	20	92,6	60
Part dans les recettes totales	0%	0%	6,1%	22,3%	15,2%

Source : DGCL.

Une telle évolution a conduit au recul de la part des recettes fiscales dans l'ensemble des recettes de la région (41,2% en 2013 contre 53,3% en 2009). La part des dotations et subventions reçues diminue également légèrement sur la même période : de 44,9% à 39,7%.

Évolution des recettes fiscales, des dotations et des subventions perçues par la Martinique

M€	2009	2010	2011	2012	2013
Fiscalité	153,1	164,2	163,6	151,6	163,3
Dotations et subventions	128,8	133,5	127,3	163,8	157,3

Source : DGCL.

Une hausse de la fiscalité locale

La fiscalité locale a progressé depuis 2009 : elle est passée de 153,1 M€ en 2009 à 163,3 M€ en 2013.

C'est la fiscalité indirecte qui est à l'origine de cette hausse puisqu'elle est passée, sur la même période, de 133,2 M€ (87% des recettes fiscales) à 145,9 M€ (89,3% des recettes fiscales), soit une hausse de 9,5% sur la même période.

Des dotations et subventions en augmentation

Les dotations et subventions perçues par la région Martinique sont en hausse de 22,1% : passant de 128,8 M€ en 2009 à 157,3 M€ en 2013.

La DGF perçue par la région Martinique, stable entre 2009 et 2013, a connu une baisse de 6% en 2014.



Évolution de la dotation globale de fonctionnement perçue par la région Martinique

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
DGF (en M€)	21,1	21,3	21,2	21,2	22,0	20,6

Sources : DGCL.

L'endettement

La 5^{ème} région française la plus endettée par habitant

En trois ans, la dette de la région Martinique s'est particulièrement accrue.

La région Martinique a vu son encours de dette exploser entre 2011 et 2013 alors que l'encours de dette du conseil régional était nul jusqu'en 2010.

Évolution de l'encours de dette de la région Martinique

M€	2009	2010	2011	2012	2013
Encours de dette	0	0	20,0	111,3	180,9

Source : DGCL.

La dette moyenne par habitant s'élève ainsi, à la fin de l'année 2013, à 470€ par habitant, soit près de deux tiers de plus que la moyenne nationale (hors Corse et Île-de-France – 285€/habitant).

La région Martinique est ainsi devenue, en moins de trois ans, la 5^{ème} région la plus endettée (si l'on considère le montant par habitant), après la Corse, la Guyane, la Guadeloupe et le Nord-Pas-de-Calais.

Une épargne brute en très nette diminution

L'épargne brute de la région Martinique a été divisée par trois depuis 2009.

L'épargne brute³ martiniquaise représente ainsi 14,3% des recettes réelles de fonctionnement de la région contre une moyenne métropolitaine (hors Corse et Île-de-France) de 27,4%.

³ Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.



Une capacité de désendettement qui se dégrade

Entre 2009 et 2013, la capacité de désendettement de la région Martinique s'est dégradée et atteint désormais cinq ans. L'endettement de la région semble, toutefois, encore maîtrisé puisque la Martinique dispose d'un ratio annuité de dette / recettes de fonctionnement inférieur à la moyenne métropolitaine et ultra-marine (4,1 contre respectivement 10,7 et 14,9).